

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES MISSIONS DE SUIVI PHYSIQUE
ET FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MISE EN
ŒUVRE DU PREM, PHASE II 2019**



Janvier 2020

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION..... | 2 |
| I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS..... | 3 |
| 1.1. OBJECTIFS..... | 3 |
| 1.2. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS | 3 |
| 1.3. METHODOLOGIE..... | 3 |
| II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS | 4 |
| III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES | 5 |
| 3.1. MINISTRE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIÈRES..... | 5 |
| 3.2. MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE | 7 |
| 3.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU..... | 9 |
| 3.4. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE..... | 12 |
| 3.5. MINISTÈRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE | 22 |
| 3.6. MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENTS | 23 |
| 3.7. MINISTÈRE DE LA POPULATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 25 |
| IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS | 26 |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 27 |
| ANNEXE..... | 29 |

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) en collaboration avec la Direction Générale du Budget (DGB) et les Cellules de Planification et de Statistique (CPS) a effectué au cours de l'année 2019, cinq (5) missions conjointes de suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) au titre de la 2ème phase 2019. Ces missions ont été effectuées au cours de la période du 10 au 19 janvier 2020. Elles ont été appuyées par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Ces missions conjointes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan de Reformes de gestion des Finances Publiques au Mali (PREM)** sur la période **2018-2021**. Elle participe à l'atteinte de **l'Effet stratégique 2** intitulé « **conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique** » et à la réalisation de **l'Extrant 2.1.3. « l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics renforce la qualité de la dépense publique »**.

Elles répondent également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissement Public au Mali ».

En effet, cette étude réalisée en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des Projets et Programmes d'investissements publics, notamment :

- le suivi physique des Projets et Programmes inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ;
- l'insuffisance des données collectées (le manque de fiabilité et d'exhaustivité) par les CPS et les Directions de Finances et de Matériels (DFM) auprès des gestionnaires des projets et programmes.

Aussi, le suivi-évaluation des Politiques publiques et des Projets/Programmes demeure une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos Politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ? En outre, il permet de réguler l'exécution des Projets et Programmes par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies afin de publier d'une part, des informations transparentes, fiables et à jour sur leur exécution physique et financière et d'autre part, de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) quant à la gestion des ressources publiques.

Le suivi rigoureux des projets et programmes d'investissement public devrait permettre de mieux rationaliser la gestion des ressources financières de l'Etat et de s'assurer qu'elles contribuent réellement au développement économique et social du pays.

I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

1.1. Objectifs

L'objectif global des missions est de faire l'état d'exécution physique et financière des projets/programmes et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

De façon spécifique, il s'agit de faire le point :

- l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2018 ;
- des réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2019 au moment du passage de la mission et les prévisions 2020 ;
- de l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- des contraintes/goulots d'étranglement liés à la bonne marche des P/P et discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).
- de la situation des marchés sur le financement intérieur et extérieur.

1.2. Résultats attendus des missions

Les résultats visés sont les suivants :

- l'état d'exécution physique et financière des projets /programmes visités est mieux connu au titre des années 2016, 2017, 2018 et mi-parcours 2019;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

1.3. Méthodologie

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- envoi des documents de la mission (TDR, fiche de Suivi-Evaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, aux Unités de gestion des projets, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- visite de courtoisie aux autorités administratives aux niveaux régional et local ;

- séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;
- visite des réalisations physiques et échanges avec les parties prenantes ;
- séance de restitution et de partage des constats, suggestions et recommandations reformulées par les missions.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, les missions ont rencontré et échangé avec plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits projets/programme, notamment les bénéficiaires et les autorités de tutelle.

II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total quinze (15) Projets et Programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et le district de Bamako. La répartition des Projets et Programmes suivis par Ministère et par région se présente comme suit :

| RNP | P/P PAR MINISTERES | REGIONS |
|--|---|-----------------|
| MINISTRE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES | | |
| 1995 | Construction Directions Nationale et Régionales des Domaines et du Cadastre | DISTRICT BAMAKO |
| 2907 | Projet de mise en place d'un système d'information foncier sécurisé | DISTRICT BAMAKO |
| MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE | | |
| 2844 | Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) | KOULIKORO |
| 2843 | Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ) | SEGOU |
| MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU | | |
| 3109 | Programmes d'Urgences Sociales Accès à l'Energie | KAYES |
| 2953 | Programme de développement Energie Biocarburant | SIKASSO |
| MINISTERE DE L'AGRICULTURE | | |
| 3001 | Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1) | SEGOU |
| 2916 | Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA-Mali) | MOPTI |
| 3043 | Office Riz Mopti (7e Contrat-Plan Etat-ORM) | MOPTI |
| 2809 | Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) | KOULIKORO |
| 2765 | Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP) | KAYES |
| MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE | | |
| 2859 | Construction et équipement Fac Pharmacie | DISTRICT BAMAKO |
| MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENTS | | |
| 3015 | Aménagement Kouloubléni (Commune rurale Kalaban coro) | KOULIKORO |
| 3018 | Const bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (km) et aména 10 km voirie | SIKASSO |

| RNP | P/P PAR MINISTERES | REGIONS |
|---|--------------------------------------|--------------------|
| | localité de Kadiolo | |
| MINISTERE DE LA POPULATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | | |
| 2863 | Construction Equipement Siège INSTAT | DISTRICT BAMAKO |

Source : DNP, Mission suivi des Projets, 2^{ème} phase 2019.

III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

3.1. MINISTRE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

3.1.1. Construction Directions Nationale et Régionales des Domaines et du Cadastre

Le projet prévoit de construire deux structures dont une Direction Nationale bâtie sur sept (7) niveaux et la Direction Régionale de Bamako bâtie sur trois (3) niveaux.

Il vise à mettre les structures des domaines et du cadastre dans de bonnes conditions de travail pour mener à bien leurs missions et en délivrant des documents fiables dans des délais raisonnables, ce qui permet aux citoyens d'avoir la propriété de la terre et de l'exploiter paisiblement pour accroître leurs revenus. Il s'agit spécifiquement de : (i) créer les meilleures conditions pour l'atteinte des missions qui leur sont assignées ; (ii) améliorer le travail quotidien et (iii) permettre aux agents de disposer d'espace de confort et de matériels nécessaires pour l'accomplissement des tâches.

Le projet s'étend sur une durée de onze (11) ans (2009-2019) pour un coût estimatif global de plus de **7 120 millions de CFA** avec un décaissement effectué de **3 032 millions** de FCFA à la date du 31 décembre 2018. (19^{ème} Revue DNP)

Réalisations Physiques

A la date du 13 janvier 2020, le chantier de construction de la Direction Régionale a connu sa phase de réception provisoire avec une réserve portant sur l'application d'une couche de peinture dans les toilettes. Pour le chantier de la Direction Nationale est composé d'un bâtiment principal en R+7, les travaux sont à l'arrêt, pour un taux d'exécution de 35,88% avec un délai consommé de 2 ans qui correspond à la durée du projet.

Réalisations financières

Financé exclusivement par le Budget Spécial d'Investissement, financement intérieur, le coût initial du projet est estimé à 7 120 000 000 de francs CFA dont 5 552 151 450 FCFA acquis sur lesquels 4 192 387 132 FCFA ont été décaissés du démarrage des travaux au 31 décembre 2019, ce qui fait un taux de 75,50%. (Revue DNP)

Constats :

Le constat est que les travaux de construction de la DNDC sont suspendus pour retard dans les décaissements. Par contre, le chantier de la DRDCB a connu sa phase de réception provisoire à la date du 13 janvier 2020.

3.1.2. Projet de mise en place d'un système d'information foncier sécurisé

L'objectif de la réforme domaniale et foncière est de renforcer les rapports sociaux, de mettre la terre au service du développement, d'appuyer la bonne gouvernance et de mobiliser les ressources financières pour les collectivités territoriales. Le but ultime du projet est la mise en place d'un cadastre foncier et fiscal pour le district de Bamako et environs

Le coût initial de la Réforme se chiffre à 30 milliards F CFA sur la période 2016-2022. Toutefois, le coût actuel du projet qui figure dans les documents de programmation, s'élève à 11,832 milliards F CFA. Le projet est financé sur le budget national mais bénéficie d'appui ponctuel des partenaires techniques et financiers, 1,1 milliard F CFA de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre de l'appui budgétaire.

Réalisations physiques

Les réalisations majeures sont entre autres :

- L'élaboration et l'adoption du document de la Politique nationale domaniale et foncière par Décret n° 2018-0657 PRM du 08 août 2018 ;
- La relecture du Code domanial et foncier ;
- Le Numéro d'Identification National Unique Cadastral (NINACAD) adopté par le Décret n° 0112/P-RM du 22 février 2019 ;
- La Confection du Cadastre du district de Bamako et le cercle de Kati ;
- Les enquêtes foncières ;
- La mise en place en cours du système d'informations foncières/ Guichet Unique du Foncier.

De façon globale, environ 600 000 parcelles sont identifiées et insérées dans la base de données dont 216 000 au compte du district de Bamako. En outre, 400 000 parcelles sont d'identification et d'insertion dans la base de données. Sur les 43 communes ciblées, les 6 communes du district de Bamako et 8 communes limitrophes sont déjà couvertes, soit un taux de couverture de 32,56%.

Situation financière

D'un coût initial de 30 milliards F CFA selon le Secrétaire permanent, le coût actuel du projet s'élève à 11,832 milliards F CFA. Le projet est financé sur le budget national mais bénéficie d'appui de 1,1 milliard F CFA de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la mise en place du Guichet unique dans le cadre de l'appui budgétaire.

Le projet a acquis un financement intérieur de 7,432 milliards F CFA à la date du 31/12/2019 sur un coût total de 11,832 milliards F CFA tandis que le montant décaissé à la même période se chiffre à 4,232 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 50,79%.

Constats

Les constats sont les suivants :

- Faible mobilisation de la dotation 2019 en raison de la lenteur dans le processus de passation des marchés relatifs aux enquêtes foncières et à la construction du centre de données du Guichet unique au niveau de la zone aéroportuaire ;
- Engagement des PTF à accompagner la réforme dans le cadre de l'appui budgétaire, notamment la BAD ;
- Le besoin d'informations et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés par le projet pour une meilleure adhésion ;
- Le coût élevé des enquêtes foncières et levés topographiques qui a pu être réduit à travers une économie d'échelle au regard du nombre important de parcelles à identifier et codifier.

3.2. MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

3.2.1. Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)

L'objectif du Projet est de faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes. Il a une durée de 8 ans (2014 à 2022). Le projet est financé par le FIDA, le PAPAM, le Gouvernement du Mali, le concours financier des SFD et les bénéficiaires pour un coût total d'environ 52 millions de \$EU.

Les activités du projet sont articulées autour des trois (03) composantes :

Composante 1 : Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation ;

Composante 2 : Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux ;

Composante 3 : Coordination et gestion.

Réalisations Physiques

Le suivi physique du projet a concerné cinq (5) sites bénéficiaires réalisant chacun diverses sortes d'activités comprenant les travaux d'élevage, du maraichage, de la transformation d'arachide, d'embouche bovines.

Il ressort de cette analyse et des avis des bénéficiaires, qu'ils ont été approchés par le projet dans le but de réduire l'exode rural et l'oisiveté des jeunes ruraux surtout en période de saison sèche. A cet effet, ils manifestent un intérêt singulier pour ce projet qui les permet d'une part de se fixer dans leur terroir et favoriser d'autre part l'émergence d'activités génératrices de revenus.

Situation financière

L'exécution financière au 31/12/2019 se résume ainsi : le montant décaissé par les PTF s'élève à 10 234 millions de F CFA contre 272 300 000 FCFA pour le financement intérieur.

Constat :

L'exécution du projet FIER se poursuit convenablement avec l'appui du FIDA, et du BSI.

3.2.2. Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)

Le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ) est mis en œuvre à travers un accord de financement d'un montant total de soixante-trois millions (63 000 000) USD, signé le 25 juillet 2014, entre l'État du Mali et l'Association Internationale pour le Développement (IDA - Groupe de la Banque mondiale). Il est prévu pour une durée de 5 ans. L'Objectif de Développement du Projet (PDO) est d'améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi créées par le secteur privé pour les jeunes au Mali.

Le PROCEJ est mis en œuvre à travers les trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1 : Education et la Formation pour l'Employabilité ;
- Composante 2 : Création d'Emplois pour les Jeunes par le Secteur Privé ;
- Composante 3 : Renforcement Institutionnel et Gestion du Projet.

État d'exécution des activités

Globalement, en termes d'exécution des activités ou de progrès réalisés, les évolutions les plus significatives enregistrées concernent, entre autres : les formations professionnelles prévues en direction des jeunes des régions ; l'équipement de sept (07) structures publiques de la formation professionnelle ; des travaux d'aménagements ; le lancement du troisième cycle de la compétition de plans d'affaires.

En somme, sur les trois dernières années (2017 à 2019), le niveau d'exécution des activités programmées reste faible et risque d'impacter négativement les performances techniques et financières du projet.

État d'exécution financière

Le financement acquis est de 32 847 millions de FCFA pour un montant décaissé de 28 224 millions de FCFA. Le taux de décaissement global du projet à la date du 31/12/2019 est de 86%. Ce taux se décompose comme suit :

- Budget National (Financement intérieur) = 72%, soit 721 millions de FCFA ;
- Autofinancement : 90%, soit 313 millions de FCFA ;
- IDA (Banque Mondiale) : 86%, soit 27 190 millions de FCFA.

Réalisations physiques

L'Institut de Formation Professionnelle (IFP) de Ségou a bénéficié de la construction de nouveaux ateliers et de laboratoires, la réhabilitation et le redimensionnement des anciens ateliers, l'acquisition d'un groupe électrogène et d'un bus pour le déplacement des apprenants et l'élaboration de nouveaux programmes.

L'École Secondaire Agropastorale (ESAP) de Ségou a bénéficié des appuis en termes : de matériels roulants ; matériels informatiques et bureautiques ; équipements de laboratoire de parasitologie, d'anatomie, de clinique vétérinaire ; équipements pour la ferme d'application ; équipements d'insémination artificielle ; équipements d'aviculture ; équipements

d'apiculture ; travaux d'aménagement et, des voyages d'études (04) (Maroc, Tunisie, Bénin, Canada).

L'appui du PROCEJ à l'**Institut Agropastorale Sory Dembélé de San** dans le cadre de la mise en œuvre des conventions avec les neuf (09) établissements bénéficiaires du fond compétitif du PROCEJ a consisté d'une part, à la modernisation de l'administration de l'Institut et d'autre part, à l'équipement de l'Institut en matériels.

Les constats

Les différents constats sont :

- la diversification des filières de formation au niveau des établissements visités ;
- le renforcement de la qualité de la formation dispensée et des prestations des établissements visités ;
- la complexité du projet dans son montage institutionnel ;
- le faible taux d'exécution des activités programmées pendant les trois dernières années, au regard des différents taux de réalisation des activités pour les années 2017, 2018 et 2019;
- le retard dans la réalisation de certaines activités prévues dans le cadre des appuis en direction des établissements scolaires visités (le retard dans la réalisation des travaux de redimensionnement des ateliers, l'installation des équipements et leur opérationnalisation, la formation des formateurs au niveau de l'IFP de Ségou, etc.) ;

Au regard de certains constats, notamment le faible taux d'exécution des activités programmées pendant les années 2017, 2018 et 2019 et le retard dans la réalisation de certaines activités dans les établissements bénéficiaires, des dispositions utiles doivent être prises par l'UCP et l'ensemble des structures techniques partenaires, pour diligenter la réalisation de ces activités dans un bref délai. Enfin, il s'agit pour l'UCP de veiller sur la qualité des travaux effectués et accélérer la mise en place et l'opérationnalisation des équipements prévus à l'IFP de Ségou.

3.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

3.3.1. Programmes d'Urgences Sociales Accès à l'Energie

Dix-neuf (19) projets sont regroupés au sein dudit programme, sur la période 2017-2020, avec trois (03) domiciliés dans la Région de Kayes dans les localités de Kassaro, Sébécoro et Badingo dont la caractéristique réside dans leur appartenance au Système Hybride d'Electrification Rural (SHER). L'objectif du projet SHER est d'étendre l'accès aux services énergétiques modernes dans les zones rurales concernées du Bénéficiaire et d'accroître la production d'énergie renouvelable dans les zones cibles. Il est piloté par l'AMADER.

Le programme est financé par l'AFD (26 940 millions FCFA), le Budget National (4 450 millions FCFA) et les permissionnaires (865 millions FCFA) pour un coût total de 32 255 millions de Francs CFA.

Les activités du projet sont articulées autour des trois composantes :

Composante 1 : Amélioration du service et extension des mini-réseaux existants ;

Composante 2 : Développement des marchés de l'éclairage hors réseau et de l'efficacité énergétique ;

Composante 3 : Appui à la gestion de projet et renforcement des capacités.

Réalisations Physiques

Site de Sébécoro : il y a été constaté la construction de deux bâtiments et un abri pour la cuve de stockage carburant à l'intérieur d'une clôture réalisée dans la cour du projet.

Le premier contient six (06) chambres bâties dont une pour le bureau, une pour les batteries, une pour les équipements électriques (onduleurs et coffret), une pour le magasin, une pour le transformateur et une pour les toilettes. Le deuxième abrite le groupe électrogène.

En plus, quatre rangés de panneaux solaires sur structure métallique servant à l'alimentation de la centrale sont entreposés dans la cour. Ces panneaux sont au nombre de trois cent treize (313) soit une capacité totale de 100 kilowatts (WC), et dix pour l'alimentation en eau potable avec un château d'eau, le tout à l'intérieur de la cour du projet.

Site de Kassaro : l'accès à ce site n'a pu être possible en raison de nouvelles dispositions au niveau de l'entreprise ayant consistées à ne plus maintenir un gardien des lieux, donc à boucler toutes les issues avant le redémarrage des travaux.

A travers une vue extérieure de la centrale on y aperçoit la présence deux(02) bâtiments, un abri cuve de stockage carburant, le champ solaire et un château d'eau dans une clôture réalisée dans la cour du projet.

Situation financière

Le programme est financé par l'AFD, le Budget National et les permissionnaires pour un coût total de 32 255 millions de Francs CFA.

- ✓ PTF : 26 940 millions FCFA ;
- ✓ GdM : 4 450 millions FCFA ;
- ✓ Permissionnaires : 865 millions FCFA.

Constats :

La mise en œuvre du programme au niveau de la Région de Kayes a été suspendue depuis plus de trois (3) mois par la Banque Mondiale en raison d'un incident à Synbindi.

En effet, la mauvaise utilisation d'un équipement explosif ayant malheureusement atterri sur le toit d'un riverain a motivé la BM a arrêté momentanément le programme dans toute la localité en vue de reprendre le contrat.

Au niveau de Kassaro : Attente reprise pour la poursuite des travaux de finition des bâtiments et Installation électrique.

Au niveau de Sébécoro : Attente reprise pour la poursuite des travaux d'installation électrique.

3.3.2. Programme de développement Energie Biocarburant

Présentation sommaire de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB)

Son objectif global est de consolider et d'élargir l'accès à des services énergétiques de base décentralisés et abordables, fournis par les filières biocarburants ; comme moyen d'accroissement des revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, en faveur des populations rurales, notamment les couches féminines.

Ce programme est bâti autour de quatre axes majeurs :

- le développement de l'entrepreneuriat rural lié aux services énergétiques des biocarburants ;
- l'amélioration des conditions d'offre de services essentiels de base par la valorisation des produits et sous-produits ;
- le développement d'alternatives technologiques durables et d'amélioration des performances techniques des équipements de transformation et d'utilisation ;
- le développement institutionnel par le renforcement des capacités.

Il couvre les régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou, de Mopti, de Tombouctou et de Gao.

Réalisations physiques

Site d'actions de plantation à Kaniko. Le point focal, pépiniériste, de l'ANADEB dans le cercle de Koutiala est le principal fournisseur des autres planteurs de pourghère dans le cercle. Il ressort qu'en 2018 l'ANADEB lui a fourni des graines de pourghère et un appui financier qui a permis la fourniture de 1 880 000 plantes qui ont été distribuées entre les producteurs. En 2019, on note un autre appui de l'ANADEB qui permis de fournir 80 000 pieds aux producteurs.

Les difficultés et contraintes signalées sont relatives :

- au problème de débouchés pour les graines produites ;
- le traitement des plantes contre les termites ;
- problème d'adduction d'eau.

Il s'avère indispensable et prioritaire de diligenter l'installation de la Presse de Sikasso, afin de résoudre le problème de débouché.

La région de Sikasso compte 144 pépiniéristes. L'intervention du projet a contribué à la réduction du chômage et de l'exode des jeunes dans la région avec plus de 1500 emplois temporaires en période de récolte des graines du pourghère. Tous les producteurs ont bénéficié de formations sur les techniques des cultures de la plantes pourghère. La région a aussi reçu des appuis en divers matériels et équipements.

Les contraintes avérées sont ci-après citées:

- sources d'eau (château, forage) ;
- difficultés liées au stockage des productions ;

- problèmes de débouchés, compte tenu des difficultés liées à l'écoulement des graines (car la transformation avec SIDAGRI qui avait démarré en 2015 est arrêtée) ;
- l'insuffisance des appuis du projet par rapport aux besoins de la région ;
- besoin de formation sur les techniques de lutte contre les agents ravageurs ;
- besoin de divers équipements.

Enfin, il est utile de rappeler qu'en perspective, l'ANADEB envisage d'installer une usine de transformation (unité d'extraction de l'huile du pourghère) en 2020. Les équipements sont déjà sur place. Toute chose qui permettra de résoudre le problème de débouchés et susciter l'engouement des producteurs pour la poursuite de la culture.

Il a été déploré le fait que certains matériels ont été fournis sans les besoins et souvent inadaptés

Les contraintes et difficultés sont, entre autres :

- la mévente des graines/problème de débouchés ;
- besoin de matériels de séchage des graines (sacs, bâches) adaptés ;
- besoin de matériels de transport des graines à partir des cinq (5) communes ;
- promotion des cultures mixtes (jungumbre, maïs, arachide) pour améliorer les rendements et les revenus des producteurs ;
- visites d'échanges d'expériences ;
- appui à l'acquisition des matériels (tracteurs, fabrication du savon) ;
- appui conseil/encadrement de l'ANADEB.

En conclusion, en vue de promouvoir la filière, la mission suggère de :

- diligenter la mise en place de l'unité d'extraction de Sikasso ;
- envisager la mise à disposition d'autres unités d'extraction dans les grandes zones de production ;
- intensifier la recherche développement sur le cycle de la plante, la lutte contre les ravageurs, l'amélioration du rendement (graines et huile) ;
- mettre à la disposition des producteurs des plants matures en plus des traitements phytosanitaires ;
- installation de sources d'eau pérenne dans certains champs ;
- intensifier les missions de suivi dans le but de motiver les producteurs ;
- augmenter la ligne budgétaire du projet ;
- intensifier la sensibilisation à travers des sketches.

Situation d'exécution financière

Le Programme est financé exclusivement sur le budget d'Etat. Le cumul des décaissements au 31/12/2018 s'élève à 990 millions de F CFA sur un financement total acquis de 1,348 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 73,44%.

3.4. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

3.4.1. Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)

Le projet de reconversion du casier de Soké 1 (1 125 ha) en maîtrise totale de l'eau s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1), financé par

le Gouvernement du Mali. Il a pour objectif de contribuer de façon durable à la sécurité alimentaire du pays et à l'augmentation des revenus des populations rurales ciblées, en particulier les femmes et les jeunes et ceci par le biais de l'augmentation et la diversification de la production agricole par l'irrigation en maîtrise totale de l'eau. Le rendement de riz passera de 2 tonnes à 6 tonnes en maîtrise totale.

Réalisations physiques

On peut noter entre autres que : (i) la réception technique provisoire des travaux le 31 juillet 2019 a été prononcée (pour permettre à l'ORS d'entamer la campagne agricole sur le périmètre) avec des réserves, (ii) l'exploitation de 100 ha en premier essai durant ladite campagne (dont 50 de mauvais rendement à cause du retard dans l'attribution des parcelles) et (iii) la non levée des réserves, à cause du retard dans le paiement des décomptes de plus de 2 milliards de FCFA de l'Entreprise au niveau du Trésor.

Les constats sont les suivants : (i) la réalisation de tous les ouvrages, (ii) l'existence des réserves formulées et (iii) la diligence de la mise en place des Organisations Tertiaires (ORT) chargées de la gestion du périmètre.

Les principales activités réalisées portent l'exécution/construction de canaux d'irrigation et ouvrages connexes, de magasins de conservation de céréales et des parcs de vaccination.

Réalisations financières

Entièrement financé par le Gouvernement de la République du Mali dans le cadre d'une convention avec l'AGETIER pour un coût total de 15,759 milliards de FCFA, le cumul des décaissements enregistré au 31/12/2019 s'élèvent à 12,312 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 78,13%.

3.4.2. Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA-Mali)

L'objectif sectoriel du PRIA-Mali, s'inscrit dans les objectifs prioritaires du Gouvernement malien et vise à renforcer la résilience des agriculteurs, pasteurs, pêcheurs face au changement climatique afin de contribuer à la réduction significative de la pauvreté en réalisant la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones arides et semi arides du Mali.

Le Projet est bâti autour de quatre (4) Composantes ci-après :

- amélioration de la disponibilité et l'accès à l'alimentation humaine et animale ;
- réhabilitation et préservation des moyens de subsistance des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs vulnérables ;
- renforcement de la résilience au changement climatique et la sécurité alimentaire
- gestion du Projet.

Le coût total du Projet se chiffre à 49 890 000 dollars US, soit 24, 945 milliards de FCFA sur une durée de 7 ans (2015-2021) à la suite d'une période de prorogation de 2 ans (2020 & 2021). Son financement est assuré par le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) pour 23,130 milliards de FCFA et le Gouvernement de la République du Mali (GRM) pour 1, 815 milliard de FCFA.

La zone d'intervention du projet couvre les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudéni, Ménaka et Kidal.

Réalisations physiques

Magasins de stockage d'aliment bétail. Il a été constaté que l'Entreprise a réalisé les magasins sur fonds propre et n'a reçu aucun paiement jusqu'à nos jours. Aussi, ce sont les magasins prévus dans les cercles de Bandiagara, de Bankass et de Koro qui ont été réorientés à Mopti, Djenné.

Magasins de stockage d'aliment bétail de Mopti. Il est important de signaler que Mopti a bénéficié de trois (03) magasins (2 au le compte de la DRPIA et 1 pour la Mairie), d'une capacité de 40 tonnes chacun. Les travaux de construction de deux (2) magasins ont été réceptionnés provisoirement, avec des réserves, notamment quelques fissures par endroit sur les bâtiments. Par contre, les travaux du troisième magasin sont au stade de la fondation. Cependant, l'Entreprise a déjà approvisionné le chantier en matériaux.

Magasin de stockage d'aliment bétail de Sofara. L'infrastructure a une capacité de 40 tonnes. Les travaux sont bien réalisés.

Magasins de stockage d'aliment bétail de Djenné. Djenné a bénéficié de deux (2) magasins d'une capacité de 40 tonnes chacun. Les travaux ont été réceptionnés. Contrairement à Mopti et à Sofara, il a été relevé beaucoup de malfaçons sur les deux (2) infrastructures, spécifiquement le crépissage des murs, la peinture, des fissures sur les murs et les bétons de forme et la pose des tôles pour la toiture.

Plans d'eau empoisonnés du village de Barbé. Dans le cadre de la pisciculture communautaire, deux (2) plans d'eau ont fait l'objet d'empoisonnement dans le village sous la gestion d'un Comité de gestion, composé des villages. La production de la première édition a été totalement consommée par les bénéficiaires. La deuxième édition/campagne desdits plans est en cours de production compagnie des bénéficiaires sans difficultés majeures excepté le tarissement d'eau. Le village a bénéficié des appuis du PRIA en termes d'appuis en alevins, et de formation sur les techniques de la pisciculture artisanale (composteurs, alevinage, grossissement).

Plan d'eau du village de Perimpé. Il est localisé dans le Projet d'aménagement des 120 ha de Périmpé sur lesquels 24 ha sont clôturés. Il bénéficie de l'appui d'un agent de l'Office Riz Mopti. La difficulté majeure signalée par les bénéficiaires se résume à l'acquisition de l'aliment poisson et des alevins.

Les constats portent notamment sur les malfaçons dans la réalisation des deux (2) magasins de Djenné et le retard dans la construction d'un magasin à Sévaré.

On retient que : (i) le retard dans les travaux incombe à l'Entreprise car elle dit avoir la capacité financière pour la construction de tous les magasins sans l'avance de démarrage et (ii) des dispositions seront prises pour solutionner les magasins de Djenné et la prise en compte des réserves avant les réceptions définitives des autres magasins.

Par ailleurs, les réalisations du Projet ont permis de renforcer directement la résilience de 569 868 personnes face aux effets néfastes du changement climatique au niveau des régions de

Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Taoudéni et Kidal. Ils sont estimés à 760 000 personnes sur la durée du projet.

Le projet, dans son ensemble, a atteint un niveau globalement satisfaisant. Cette avancée se matérialise par la clôture des activités des composantes A et B qui étaient des actions de renforcement de la résilience des populations vulnérables. La seule composante technique en cours d'exécution est la réalisation des infrastructures dont les rapports d'évaluation des offres relatives au recrutement des Entreprises sont au niveau de la BID pour d'approbation.

Situation d'exécution financière

Les réalisations financières du Projet au 31/12/2019 s'élèvent à 14,255 milliards de F CFA sur une prévision de 24,945 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution global de 57,14%. La contribution de la BID dans le financement du projet se chiffre à 23,130 milliards de FCFA (92,72%), par contre celle du Gouvernement de la République du Mali s'élève à 1,815 milliard de FCAF (7,28%). Le taux de décaissement intérieur est de 29,88% (542 millions de FCFA), tandis que celui de l'extérieur s'élève à 59,28% (13,712 milliards de FCFA).

A titre de remarque, on retient que le Projet n'a pas effectué de décaissement sur le financement (BID/Istisna DJ) de 5,390 milliards de FCFA.

3.4.3. Office Riz Mopti (7e Contrat-Plan Etat-ORM)

De façon globale, le Contrat-Plan État/ORM/Exploitants Agricoles a pour objet de définir les engagements de l'État, de l'Office Riz Mopti et des exploitants Agricoles dans le cadre d'un programme consensuel de développement triennal. Ainsi, le présent Contrat-Plan, 7ème du genre, a pour objectifs l'exécution des missions de service public.

Il s'étend sur trois (3) ans et couvre la période 2016-2018.

Il y a lieu de noter que l'ORM intervient au niveau de trois (03) cercles de la région de Mopti (Djenné, Mopti et Teninkou) et un total de 23 communes. Le 7ème Contrat-Plan, couvrant les années 2016, 2017 et 2018, a été cosigné en avril 2015 par les trois parties (Etat-ORM-Exploitants Agricoles).

Pour la mise en œuvre du Contrat-Plan, l'État s'est engagé à mobiliser sur la période, des ressources financières à hauteur de **1,736 milliards de F CFA** pour la réalisation des missions de service public assignées à l'ORM.

Réalisations physiques

Les principales réalisations physiques au 31/12/2018 du 7ème Contrat-Plan portent sur : i) Études de périmètre irrigué (250ha, soit 10,33%) ; ii) Réhabilitation et entretien de digues (61 200m, soit 30,22%) ; iii) Curage des canaux (94 219,35m, soit 39,65%) ; iv) Entretien et réhabilitation bâtiments et magasins (5, soit 19,23%) et, v) Entretien des ouvrages (32, soit 640%).

Il ressort de l'analyse que les réalisations prévues dans le cadre des engagements du 7ème Contrat-Plan n'ont pas été atteintes, excepté l'entretien des ouvrages. Concernant les autres activités, le taux de réalisation a été inférieur à 40% sur la période du Contrat-Plan.

L'état des réalisations visitées :

- ❖ **La digue de Soufroulaye-Diaby** : les travaux ont porté sur la réhabilitation et l'entretien de ladite digue. Les travaux ont été réalisés en 2018 ;
- ❖ **Le canal damné** : les travaux ont porté sur le curage du canal d'irrigation (canal damné) des casiers en submersion contrôlée de Soufroulaye. Ils ont été réalisés en 2018 et 2019.
- ❖ **Les salles d'alphabétisation** : il s'agit des salles d'alphabétisation équipées de latrines, construites à Soufroulaye et Diaby. Ces salles servent d'apprentissage pour les femmes et de salle de classe pour les enfants desdites zones. Elles ont été réalisées en 2017.
- ❖ **L'ouvrage de prise de Tongorogo** : Les travaux, réalisés en 2019, ont porté sur la réhabilitation de l'ouvrage.

Situation financière du Contrat-Plan

Au titre des engagements financiers de l'État, le montant du Contrat-Plan sur la période (2016-2018) est évalué à **1 736 741 000 F CFA**, sur lequel il a été notifié à l'ORM un montant total de **972 500 000 FCFA**, entièrement décaissé, soit un taux de décaissement de 56%.

Les constats

Les principaux constats qui se dégagent :

- le faible niveau de réalisation des activités prévues dans le 7^{ème} Contrat-Plan ;
- un gap d'un montant de **764 241 000 F CFA** sur l'engagement financier de l'État sur la période du Contrat-Plan ;
- la nécessité d'aller vers des grands aménagements hydroagricoles au regard du potentiel disponible de la zone ORM et la reconversion des casiers rizicoles en maîtrise totale de l'eau. Pour ce faire, il importe en plus du Contrat-Plan de réaliser des études de faisabilité pour les projets d'aménagement hydroagricole de certaines zones et dont les requêtes de financement pourront être soumises aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans le secteur Agricole.

Concernant le gap de l'engagement financier de l'Etat dans le cadre du 7^{ème} Contrat-Plan, des dispositions doivent être prises par l'Etat à travers le Ministère de l'Économie et des Finances, afin de tenir compte des nouveaux engagements financiers pris dans le cadre du 8^{ème} Contrat-Plan signé pour la période 2020-2022. Cela, pour permettre à l'ORM d'atteindre ses objectifs dans le cadre de ses engagements pour la mise en œuvre du Contrat-Plan.

3.4.4. Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL)

Le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) vise à accroître sur une base durable, la production des filières rizicoles et horticoles, ainsi que les revenus des populations cibles par la maîtrise de l'eau et la valorisation des produits. Il s'exécute à travers les composantes suivantes :

- **Développement des infrastructures** à travers les aménagements hydro-agricoles, les Infrastructures de désenclavement, de commercialisation et sociales ;
- **Développement des chaînes de valeur** à travers les dispositifs de vulgarisation, d'appui-conseil, d'organisation des producteurs, de transformation et de mise en marché des produits. Il s'agit de renforcer les capacités des institutions publiques, privées et communautaires du secteur agricole pour assurer une gestion efficiente des infrastructures et des filières de production concernées ;
- **Gestion du Projet.**

Le projet couvre initialement une période initiale de cinq (5) ans allant de 2015 au 31 décembre 2019.

Réalisations physiques

Le taux d'exécution physique des travaux d'aménagement dans la zone OHNV est de 25% contre un délai consommé de 55%. Ces travaux concernent l'aménagement des périmètres de Sekela, Figuiratomo, Balazan et de Coursalé. Il est utile de rappeler que le projet a fait l'objet d'une suspension d'avril 2018 à mai 2019. La levée de cette suspension est intervenue le 13 mai 2019 sur la base des conclusions de la mission de supervision fiduciaire de la Banque ayant séjourné au Mali du 27 avril au 03 mai 2019. A cet égard, le redémarrage des travaux dans la zone OHNV était prévue pour le 21 janvier 2020. En prélude à ce redémarrage, l'AGETIER a entrepris une série de rencontres avec les entreprises en vue de la prise des dispositions d'ordre pratique.

Il ressort également qu'un montant total de 248,772 millions FCFA a été nanti pour lequel le projet est assigné en justice et dont l'Etat devrait rembourser à la BAD un montant de 65 millions FCFA. Sur ce nantissement du compte du projet par la BSIC, la réunion tenue le 4 septembre 2019 au cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances a recommandé d'informer non seulement les autorités en vue de la prise de décision mais aussi de porter le pourvoi en cassation devant la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage d'Abidjan.

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PRESAN-KL ont porté sur les points ci-après :

- **Suivi des travaux de revêtement des canaux primaires et secondaires de Baguinéda en zone OPIB**

Lot 1 : les travaux consistent au revêtement du canal principal de Baguinéda dans sa partie aval sur 8,7 km, au planage de 100 ha de parcelles à problèmes, à la réhabilitation des 52 prises des canaux secondaires, des huit (8) évacuateurs de crue, des deux (2) échelles de la prise de Sotuba, de la digue route sur 35 km, à la remise en état des deux (2) pièges à jacinthe.

La réception définitive a eu lieu le 09 février 2018.

Lot 2: Les travaux ont porté sur le revêtement des canaux secondaires sur environ 50,587 km. Il reste donc à revêtir les canaux secondaires sur 6,073 km. Les tronçons de canaux secondaires à revêtir sont du CST1 à CST6 soit 3,840 km et du CSS1 au CSS4 soit 2,233 km.

Les travaux de curage de 135 km de canaux tertiaires qui reviennent aux bénéficiaires ont été réalisés totalement.

- **Suivi des travaux d'aménagement de 1 390 ha de périmètres irrigués dans la zone OHVN**

Les études ont été achevées pour les Etudes techniques détaillées, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement hydro-agricoles de 1256 HA de périmètres irrigués en zone OHVN attribuées au groupement SAED/ICAT-Sarl/Groupe SOTERCO et les rapports d'APD et du DAOI ont été validés.

Le Dossier d'Appel d'Offre International (DAOI) relatif aux travaux d'aménagement hydro-agricoles de 1 390 ha de périmètres irrigués dans la zone OHVN élaboré en quatre (4) lots suivants :

Lot 01 : Périmètre de 550 HA à Kakolodougou Séguéla (Commune rurale de Nyamina). Le taux d'exécution physique de ce lot est de 27,39% pour 55% de délai consommé ;

Lot 02 : Aménagement de 400 HA de périmètre à Figuiratomo (Commune rurale de Marmandougou). Le taux d'exécution physique est de 19,05% pour 55% de délai consommé ;

Lot 03 : Aménagement de 220 HA de périmètre à Balazan (Commune rurale de Kaniogo). Le taux d'exécution physique est de 33,35% pour 55% de délai consommé ;

Lot 04 : Aménagement de 220 HA de Périmètre à Coursalé (Commune rurale du Mandé). Le taux d'exécution physique est de 33,83% pour 55% de délai consommé.

- **Infrastructures de désenclavement**

Dans le cadre de la réalisation des études techniques détaillées de 57 km de pistes rurales en zone OHVN, l'ordre de service a été notifié le 21 novembre 2017. Les études ont été menées et les versions définitives des rapports d'étude de faisabilité, d'APD et du DAO de réalisation des 57 km de pistes rurales en zone OHVN ont été fournis par le consultant suite à la séance de validation du 19 Septembre 2019.

- **Infrastructures de commercialisation**

Le Dossier d'Appel d'Offre National (DAON) relatifs à la construction de 5 magasins de stockage, à la construction de 5 marchés ruraux (Zone OHVN), à la construction de 3 marchés (Kobalacoro, Tanima et Soundougouba) et à la réhabilitation du marché de Baguinéda-camp (Zone OPIB) a été approuvé le 26 janvier 2017.

Suite aux différentes observations prises en compte, le rapport d'évaluation révisé a été retransmis à la BAD le 08 Janvier 2019.

- **Infrastructures sociales de base**

Le DAON relatif à la construction et à l'équipement des neuf (9) salles de classes dont 6 en zone OHVN et 3 en zone OPIB, à l'amélioration de deux (2) CSCOM à Figuiratomo et Coursalé, a été approuvé le 26 janvier 2017.

- **Mise en valeur des exploitations**

Le Dossier d'Appel d'Offre National (DAON) relatif à l'acquisition des équipements agricoles (dotations initiales) en zone OPIB et OHVN a reçu l'avis de non objection de la BAD le 3 octobre 2016. Le contrat a été signé le 21 juillet 2017 et notifié à l'adjudicataire le 16 Août

2017. Les équipements agricoles composés de 22 motoculteurs avec équipement complet, 27 repiqueuses manuelles, 6 mini- moissonneuse- batteuse, 13 batteuses à vanneuse/simple, 18 botteleuses manuelles et 18 Décortiqueuses de riz ont été tous réceptionnés.

- **Renforcement des capacités**

Dans le cadre du renforcement des groupements féminins pour leur autonomisation, 180 membres des groupements féminins sur les six (6) sites du projet ont été formés sur la vie associative et leadership.

En matière d'Appui à l'entrepreneuriat agricole et aux agropoles, les activités menées ont porté sur les aspects suivants :

- **Aide à l'emploi des jeunes et à l'installation de GIE:**

La convention avec l'Agence de Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) a été élaborée et soumise à l'avis de non objection de la BAD, le 11 avril 2017. L'ANO a été obtenu le 15 mai 2017. Cette convention a été signée entre les parties le 26 mai 2017. Des groupes de jeunes ont été sélectionnés dans la zone de l'OPIB et formés en machinisme agricole. A l'issue de ces formations, 4 GIE de machinisme agricole sont en cours de création et d'équipement.

- **Promotion d'activités génératrices de revenus :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec Plan-Mali, le projet a développé un mécanisme pérenne pour favoriser le crédit « Epargner pour le changement ». Les activités ont porté sur la mise en place des groupes EPC et leur encadrement, ainsi 90 groupes EPC ont été mis en place par les animateurs à raison de 15 groupes par site (6). Le suivi de ces groupes a permis de toucher 2250 femmes.

Situation financière

Le coût total du projet est de 27,777 milliards de F CFA dont 2, 625 milliards de contrepartie de l'Etat et 165 millions de F CFA de participation des bénéficiaires. Le financement extérieur est de 24,987 milliards F CFA dont GAFSP pour 17, 938 milliards de F CFA, FSN pour 4, 821 milliards et FAD 2, 228 milliards de F CFA.

Le montant total décaissé s'élève à la somme de 11,846 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 42,90% au 31 décembre 2019. Ce montant se décompose à 1,925 milliards de l'Etat, soit 73,33% et à 9,921 milliards de décaissement extérieur, soit un taux de 39,70%.

Constats

Il ressort que des difficultés sont rencontrées (retard accusé) dans la mise en œuvre du lot n°2 relatif à la réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguineda pour un montant de 1 164,033 milliards de F CFA financé par la BAD et d'un avenant y afférent pour un montant de 601,467 millions de F CFA financé sur la contrepartie de l'Etat. Dans ce cadre, une mission d'intégrité et d'éthique de la BAD a séjourné au Mali courant l'année 2019 en vue d'échanger sur le sujet avec les différentes parties concernées.

Il a été noté également la rupture du paiement des indemnités des agents depuis décembre 2017 et l'absence d'évaluation à mi-parcours des différentes conventions conclues avec les services techniques.

3.4.5. Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP)

Le projet de d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP) a pour objectif global d'augmenter la productivité des systèmes de production agricole pluviale et irriguée des petits exploitants. De façon spécifique, il s'agit d'améliorer la fertilité des sols et la gestion des cultures, rendre accessibles et disponibles les intrants (semences, engrais) et faciliter l'accès des petits producteurs au marché et au financement.

Le Projet est constitué de cinq (5) composantes, qui sont :

- Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols ;
- Disponibilité et accessibilité des semences certifiées ;
- Accès au marché et aux finances ;
- Unité de mise en œuvre du projet ;
- Consultation et appui technique de la mise en œuvre du projet.

La date d'entrée en vigueur est le 27 février 2013 et le 1^{er} décaissement a été effectué le 02 août 2013.

Le projet a bénéficié d'une prorogation allant de mars 2020 à décembre 2021 afin d'achever les travaux restants, notamment :

- la construction du laboratoire de Sotuba dont les études sont en cours ;
- la construction de Centres agrobusiness dont le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) se trouve à la Banque Africaine de Développement BAD, pour Avis de Non Objection (ANO) ;
- les travaux d'aménagement hydro agricoles dont les études Avant-projet Détaillée (APD) sont en cours de finalisation.

Il ressort des échanges que l'UGP a déjà tiré un certain nombre d'enseignements liés à la mise en œuvre du projet, à savoir : i) la meilleure diffusion des technologies, ii) la meilleure collaboration avec les structures partenaires dans la recherche et la vulgarisation et iii) l'assurance d'une pérennité de revenus pour les producteurs.

les difficultés ayant affectées la mise en œuvre du projet concernent la lenteur dans le traitement des dossiers et la rareté d'institution de micro finances capable d'octroyer des prêts avec des risques partagés et sans intérêt.

Réalisations physiques

Dans le cadre du Projet, la Région de Kayes a reçu 15 semoirs motorisés en 2017 dont 7 pour le cercle de Kayes. Sur ces 15 semoirs, 12 ne sont pas fonctionnels et 3 réexpédiés à la coordination du SAPEP pour inadaptation. Ces équipements sont attribués aux paysans sous forme de location-vente. La valeur locative de ces équipements est de 282 500F dont 75 000F payables à l'enlèvement et le reliquat payable sur deux années. Sur une valeur locative totale

de 3 954 500F¹, il a été remboursé un montant de 840 000F, soit un taux de remboursement global de 21,24%.

S'agissant des semoirs à attraction animale pour la Région de Kayes, ils sont au nombre de 67 tous attribués aux paysans exceptés un en panne dans le cercle de Kayes. La valeur locative de ces semoirs est de 35 000F dont 15 000F payables à l'enlèvement et le reliquat payable sur deux campagnes agricoles. Sur une valeur locative totale de 2 310 000F, il a été remboursé ce jour 1770 000F, soit un taux global de 76,62%.

Les réalisations physiques concernent essentiellement la composante vulgarisation à travers l'appui de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) en engins de deux roues et des paysans en matériels agricoles notamment les semoirs à attraction humaine et animale.

Les résultats de recherches portent sur :

- la réduction de la crise semencière par l'IER ;
- la mise à disposition des nouvelles variétés qui se présentent par spéculation comme suit :
 - Maïs (brico, djôrôbana, nafama et les variétés hybrides) ;
 - Mil (toronou, mil aristé, mil non aristé et les variétés hybrides) ;
 - Riz (nérica 4, nérica 8, BW, harica 3, sik 150, DKP 28, DKP 27 et dounkafa) ;
 - Sorgho (CSM 63, diakoumbin, seguifa, sangatigui, 06 SBF 4-DT, sorgho hybride.

Il ressort aussi qu'aucun gros œuvre n'a commencé particulièrement les aménagements, les constructions de magasins et de centres agro business ainsi que la construction du laboratoire. Les études pour les aménagements sont terminées et le rapport d'évaluation relatif au recrutement des entreprises pour les travaux de construction des magasins de stockage et centres agrobusiness a été envoyé aux Partenaires Techniques et Financiers (IFDC et BID) pour avis de non objection.

La valeur de location de l'ensemble des semoirs (à attractions humaine et animale) de 6 264 500F pour un remboursement total de 2 610 000F, soit un taux global de 41, 66%.

Situation financière

Le coût total du projet est de 7, 870 milliards de francs CFA avec une contribution de la BID à travers un accord de prêt de 7, 270 milliards de francs FCFA. La contrepartie malienne est évaluée à 600 000 000 FCFA.

Il a été décaissé sur le financement extérieur un montant total de 3,521 milliards F CFA sur une prévision de 7,270 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 48,43%. La faiblesse de ce taux est dû au retard accusé dans la réalisation des activités majeures du projet (aménagements, constructions de magasins et de centres agro business). Quant au budget d'Etat, son niveau de décaissement se chiffre à 472 millions de francs CFA sur une prévision de 600 millions de F CFA, soit un taux de 78,67%.

¹Rapport d'activités de la campagne 2019-2020 du SAPEP/DRA de Kayes

En résumé le financement acquis total s'élève à 7,870 milliards de francs CFA sur lesquels 3,992 milliards de francs CFA a été décaissé, soit un taux d'exécution global de 50,74%.

Constats : on peut noter les points suivants :

- ✓ Insuffisances techniques dans la conception des semoirs motorisés (difficulté de pouvoir semer lorsque le sol est humide à cause de la qualité des roues des semoirs) :
- ✓ Faiblesse de la capacité du moteur des semoirs motorisés (moteur djakarta adapté aux semoirs) ;
- ✓ Non fonctionnalité des semoirs motorisés ;
- ✓ insuffisance dans la formation des bénéficiaires ;
- ✓ Retard dans le paiement des indemnités des agents sur le terrain ;
- ✓ Retard dans la mise en œuvre du projet.

3.5. MINISTÈRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE

3.5.1. Construction et équipement Fac Pharmacie

L'objectif visé par le projet est de construire des bâtiments de qualité, suffisants en capacité d'accueil, et adaptés aux besoins d'une bonne formation et d'une recherche performante. Le projet a démarré en 2015 et s'étend sur la période 2015-2022, soit 7 ans. Il est exclusivement financé sur le budget national et localisé sur le Campus universitaire du point-G, en commune III du District de Bamako.

Réalisations physiques

Au titre de la première phase, un bloc de 2 salles de classes, a été réalisé sur la période 2015-2016. Ce bloc construit sur le chantier des travaux en cours, est fermé à la demande de l'entreprise pour des raisons sécuritaires.

La deuxième phase porte sur les travaux de la Faculté de Pharmacie. L'ordre de service a été notifié le 27 octobre 2018. Le taux d'avancement général des travaux est de 7,5% pour un délai consommé de 65 jours sur les 22 mois de délai. Le marché porte sur 10 blocs pour un montant de 5 863 665 795 F CFA TTC.

Les travaux sont effectués sur 1,8 hectare contre 3 hectares initialement prévues car suite à un litige foncier sur le site ayant entraîné un arrêt des travaux, le projet a été recadré en ôtant la partie litigieuse qui couvre environ 1,2 hectare.

Réalisations financières

D'un coût de 5,825 milliards de FCFA correspondant au montant du marché, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 1,976 milliards F CFA à la date du 31 décembre 2018 sur lequel, il a été décaissé un montant de 551 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 27,88%. Par ailleurs, il convient d'indiquer que le projet a bénéficié d'une inscription de 1,425 milliard F CFA en 2019.

Constats

Malgré les difficultés liées au litige foncier et le retard dans l'approbation du contrat du bureau de contrôle, le démarrage du chantier est effectif. Cependant, le niveau d'exécution

des travaux n'est pas assez satisfaisant, vu le délai encouru (ordre de service émis le 27 octobre 2018) et le niveau d'inscription des ressources financières qui se chiffrent à 300 millions F CFA en 2018 et 1,425 milliard F CFA en 2019. Ainsi, les constats sont les suivants :

- Mobilisation du personnel sur le chantier ;
- Litige foncier sur une superficie de 1,2 hectare, la déclaration d'utilité publique a été prononcée. Le décret d'expropriation est dans le circuit d'approbation ;
- Non-respect des mesures de protection à faire observer par les ouvriers, notamment le port des gants et des chaussures adaptées.

3.6. MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENTS

3.6.1. Aménagement Kouloubléni (Commune rurale Kalaban coro)

Le projet a pour objectif général d'atténuer les difficultés de circulation sur la voie et de contribuer, grâce à la facilité de mobilité des agents économiques, au développement économique et social du pays. il concerne la commune de Kalaban coro dans le cercle de Kati, région de Koulikoro pour une durée de trois (3) ans, de 2017 à 2019.

Exclusivement financé sur le budget national, le coût du marché se chiffre à **7 679 496 314 F CFA** dont **7 084 573 963 F CFA** au titre des travaux et **299 557 108 F CFA** pour le Contrôle et suivi et **295 365 243 F CFA** en ce qui concerne la Maîtrise d'ouvrage délégué.

Réalisations physiques

Du démarrage des travaux dont le marché a été signé le 23 novembre 2017 et notifié le 1^{er} janvier 2018, les réalisations majeures ont porté sur les installations de chantiers, les travaux préparatoires de terrassement sur la voirie urbaine, la gare routière ainsi que l'éclairage public. Le taux d'avancement global se chiffre à 46% contre un délai consommé de 116%.

Le projet connaît un retard dû à l'occupation des emprises par quelques habitations et les réseaux (EDM, SOMAGEP, ORANGE, etc).

Réalisations financières

D'un coût de **8, 121 milliards F CFA** dont **7 679 496 314 F CFA** au titre des marchés, le projet a bénéficié d'un financement acquis au 31/12/2018 de **7, 5 milliards F CFA** sur lesquels **4,7 milliards F CFA** ont été décaissés, soit un taux de décaissement de 62,60%. La dotation de 2019 s'élève à **2,817 milliards F CFA**.

Il convient d'indiquer que sur le montant contractuel de **7 633 856 149 F CFA** relatif au projet, **2 776 000 000 F CFA** ont été payés aux contractants, soit 36,36% . Le solde total à payer se chiffre à **4 860 912 209 F CFA**. Par ailleurs, les instances de paiement s'élèvent à **894 994 168 F CFA TTC**.

A la date du 10 janvier 2020, le montant total des mandats émis au trésor se chiffre à 6 492 852 016 F CFA. La situation se présente comme suit : i) 2017 : 1 500 000 000 F CFA ; ii) 2018 : 1 221 320 000 F CFA et 1 992 680 000 F CFA et, iii) 2019 : 1 778 852 016 F CFA.

Constats

Les constats sont les suivants:

- Nécessité de travaux complémentaires, notamment le déplacement de certains réseaux souterrains (réseaux SOMAGEP, fibre optique Orange, poteaux EDM) ;
- libération tardive des emprises due au retard dans la mise en place de la commission d'indemnisation ;
- Retard de la signature de l'avenant relatif au délai et aux travaux complémentaires non identifiés au cours des études.

3.6.2. Const bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (km) et aména 10 km voirie localité de Kadiolo

Le projet vise à contribuer de manière efficace à la politique de croissance et de réduction de la pauvreté du Mali, notamment le désenclavement des niches de développement et l'amélioration de la mobilité urbaine. Sa réalisation a nécessité le recours aux services de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE-Mali) pour la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en signant la convention N°007/2015/IP le 20 novembre 2017 pour une durée de 30 mois. Le financement des travaux est assuré à hauteur de 100% par le Budget National.

Les travaux sont répartis en deux (02) lots : le lot 1 est relatif aux travaux de construction et de bitumage de la bretelle Katélé (RN7)-Kadiolo-Zégoua (32,5 km) pour un délai d'exécution de 15 mois et le lot 2, relatif aux travaux d'aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la ville de Kadiolo pour un délai d'exécution de 12 mois.

Les aménagements prévus dans le cadre des voiries urbaines de Kadiolo porteront sur :

- Axe 1 : Marché-Sortie vers Fourou (1,630 Km) ;
- Axe 2 : Grande mosquée-Mairie-Bureaux du cercle de Kadiolo (0,815 Km) ;
- Axe 3 : Place Monument des Martyrs-Nouveau CSCOM (0,795 Km) ;
- Axe 4 : Maison blanche-Axe 1 sortie vers Fourou (0,675 Km) ;
- La réalisation de l'éclairage public sur l'ensemble des quatre (04) axes ;
- La construction et l'équipement d'infrastructures socio-éducatives et sanitaires.

Les travaux ayant démarré officiellement le 1^{er} janvier 2018 pour les deux lots sont à l'arrêt à cause de certains problèmes techniques. En effet, le 15 août 2019, le Groupement d'Entreprises attributaires des marchés a transmis au Maître d'Ouvrage Délégué une lettre d'information de l'arrêt des travaux à compter du 16 août 2019 pour diverses raisons. Cependant, c'est le 11 septembre 2019 que les travaux ont été suspendus à travers un PV de situation contradictoire en présence des différentes parties.

La fin des délais d'exécution pour le lot 1 et le lot 2 était prévue respectivement pour le 30 septembre 2019 et le 31 mai 2019.

État d'avancement des travaux

L'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

- Lot 01 : 52% d'exécution pour un délai consommé de 92,95% ;
- Lot 02 : 43,95% d'exécution pour un délai consommé de 100%.

De la fin des délais contractuels initiaux, six (06) mois et cinq (05) mois supplémentaires furent accordés respectivement aux marchés de lot 01 et lot 02 pour compter de leur date de fin.

Situation financière

À la suite d'Appel d'Offres Ouvert et d'une consultation restreinte pour l'attribution des marchés, le montant total de la Convention est passé de **24 119 204 971 F CFA** (montant prévisionnel) à **23 415 759 383 F CFA** (montant attribution des marchés). Il est réparti comme suit :

- Travaux du Lot 01 : **18 981 924 152 F CFA** ;
- Travaux du lot 02 : **2 777 998 421 F CFA** ;
- Études et Contrôle : **755 230 680 F CFA** ;
- Honoraires AGETIPE : **900 606 130 F CFA**.

Le taux de paiement global de la Convention est de **15,5%**. Quant aux décomptes en instance de paiement, ils s'élèvent à **1 137 129 727 F CFA**. Il est à noter qu'à la date du 31/12/2019, le montant des mandats émis au Trésor au titre de la convention s'élève à **9 455 750 000 F CFA**. Sur la base de ce montant, le reliquat de la convention se chiffre à **13 960 009 383 F CFA**.

Les constats

Le principal constat qui se dégage est l'arrêt des travaux sur le chantier. À cet effet, des mesures urgentes doivent être prises par l'État pour un redémarrage rapide des travaux restants dans le délai imparti.

3.7. MINISTÈRE DE LA POPULATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3.7.1. Construction Equipement Siège de l'Institut National de la Statistique (INSTAT)

La construction de cet édifice « est un instrument indispensable pour le développement et permet d'améliorer les conditions de travail du personnel » de l'INSTAT.

Réalisations physiques

Le nouveau bâtiment est un immeuble de 5 niveaux comprenant une cinquantaine de bureaux et des salles de conférence pour un coût total de plus cinq (05) milliards de FCFA et entièrement financés par le gouvernement malien. Les travaux de raccordement, tuyauterie et de menuiserie sont toujours en cours. Le chantier est bien approvisionné, le personnel du chantier est composé de personnel de l'encadrement, d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

Le projet est en repartie en quatre lots suivant les marchés, le lot1 est constitué de gros œuvres, le lot2 est relatif à l'électricité, le lot3 s'intéresse à la menuiserie et le lot 4 pour la plomberie.

L'état d'avancement global est de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%.

Situation financière

Le coût total du projet (équivalant au montant des marchés) est de 5,127 milliards FCFA dont 4, 882 milliards FCFA pour les travaux et 245,168 millions FCFA pour le contrôle et le suivi.

De 2016 au 31 décembre 2019, le paiement total s'élève à 3,800 milliards de F CFA, soit un taux global de décaissement de 74,12%. Sur le marché des travaux, il a été payé un montant cumulé de 3, 555 milliards FCFA, soit un taux de 72,83%. S'agissant du marché de suivi, les différents paiements totalisent un montant de 245, 069 millions FCFA, soit un taux de 99,95%. A cet égard, il importe de signaler que le marché relatif au contrôle et suivi a été entièrement payé alors que l'exécution physique des travaux sur le terrain est de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%².

Constats

Le constat majeur est le retard enregistré dans la réalisation du projet. A ce sujet, il a été suggéré à l'entreprise et à l'INSTAT d'accélérer la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, sur un montant total de 245 188 000 F CFA correspondant au marché de suivi, il a été payé 245 069 200F, soit un taux de paiement de 99,95% tandis que le taux d'exécution physique des travaux est de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%. Cette situation pourrait négativement affecter le suivi du reste des travaux.

IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument comme suit :

- le maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement de projets et programmes en termes de contrepartie ;
- le retard considérable dans l'exécution de certains marchés de travaux ;
- les retards de paiement des mandats de certains prestataires au niveau du Trésor ;
- l'engouement exprimé par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics;
- la nécessité de proroger le délai des prestations des bureaux de contrôle dont les contrats initiaux sont arrivés à terme et/ou d'alléger les procédures y afférentes;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.
- la nécessité de mettre en place ou d'améliorer les dispositifs de suivi-évaluation de certains projets, eu égard aux insuffisances constatées sur la qualité des travaux sur le terrain.

² PV de réunion de chantier n°52 du 28 novembre 2019.

- la diligence dans le paiement des décomptes de certaines l'entreprise afin de finaliser les travaux ;
- le besoin de réorientation des interventions futures (phases) de certains projets dans le soucis d'améliorer davantage leur impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement et la mobilisation des acteurs autour des infrastructures réalisées ;
- la revue à l'augmentation du nombre de jours de mission ou la diminution du nombre de projets/programmes à suivre et à évaluer pendant les 10 jours ;
- le retard dans l'exécution des grands projets et programmes : Ces retards s'ils sont expliqués par les entreprises par les difficultés de paiement de leurs mandats au niveau du Trésor, une mauvaise organisation et une faible capacité financière des entreprises pourraient aussi expliquer les différents retards constatés sur les chantiers ;
- la qualité de certains travaux est moyennement satisfaisante conformément aux exigences des Clauses Techniques du marché ;
- l'insécurité régnant dans certaines zones d'intervention de certains projets rendant impossible la visite de terrain dans lesdites zones ;
- la nécessité d'accélérer les travaux eu égard au retard accusé dans la mise en œuvre de certains projets (PRESAN-KI et construction du siège de l'INSTAT).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ces missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes se sont révélées d'une importance capitale. En effet, elles ont permis de faire avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes suivis, d'apprécier les réalisations, d'identifier les difficultés rencontrées et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés identifiées.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains P/P connaissent des difficultés liées, notamment aux insuffisances dans leur préparation, au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains Projets visités et au retard accusé dans l'exécution de certaines infrastructures.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Le passage des différentes missions a suscité un grand intérêt tant au niveau des gestionnaires des projets qu'au niveau des autres acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées au cours des missions contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires (**cf. Détails des difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions, en Annexe**).

Aux termes des différentes missions, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit des structures de tutelle des Projets et Programmes. Il s'agit :

- d'impliquer davantage la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des Projets/Programmes de développement;
- de renforcer le dispositif de suivi-évaluation des investissements et la rigueur dans le processus de passation des marchés de façon à assurer la qualité des ouvrages;
- de mettre en place un comité chargé du suivi des recommandions issues des missions de suivi.

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des départements sectoriels et les structures techniques, la DNPD devra s'atteler à la communication des rapports pour une plus grande transparence du processus de suivi évaluation.

Enfin, le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées contribuera sans nul doute à rationaliser davantage la gestion des investissements publics tout en favorisant le développement socio-économique.

ANNEXE

Annexe N°1 : DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|---|--|--|---|------------------------------------|-------------------------------|
| Construction Directions Nationale et Régionales des Domaines et du Cadastre | | | | | |
| 1. | Retard dans l'affectation de nouveaux locaux aux structures qui doivent bénéficier du projet, (cas de la DNDC et de la DRDC du district de Bamako) | | Diligenter la mise à disposition des locaux aux structures | DGABE | |
| 2. | La faible inscription des dotations budgétaires | | Allouer des ressources conséquentes | DNPB | |
| Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) | | | | | |
| 1 | Retard dans le processus de recrutement des opérateurs | | Anticipation | FIER | Permanente |
| 2 | Insuffisance des ressources financières | Sous-évaluation des coûts de certaines activités | Réallocation des ressources et recherche de nouveaux financements | FIER/ETAT | 1 ^{er} semestre 2020 |
| 3 | Retard dans la mise en place des financements des jeunes par certains SFD | | Évaluation des SFD et prises des mesures nécessaires | FIER | 1 ^{er} trimestre |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|---|---|--|---|---|---|
| Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ) | | | | | |
| 1 | Faible niveau de réalisation des activités programmées par le projet | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion complexe du projet (multiplicité des acteurs aux caractères et procédures très divers et sur lesquels l'UCP n'a aucun contrôle) - Non-respect des chronogrammes d'exécution des activités programmées par les structures techniques - Lenteurs dans le processus de passation des marchés. | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'apprentissage des équipes de la mise en œuvre du projet dans les domaines des procédures d'utilisation des fonds et de la planification des activités. - Amener les partenaires techniques de la mise en œuvre du projet à respecter leurs engagements dans la planification et l'exécution des activités. - Respecter les délais de réponse dans de cadre de la passation des marchés, conformément à la législation en vigueur | UCP-MEFP/Partenaires Techniques du Projet UCP-MEFP MEF/DGMP-DSP | Permanent Immédiat Immédiat |
| Programme de développement Energie Biocarburant | | | | | |
| 1 | Peu d'engouement des producteurs pour la culture de la plante pourghère | Difficultés liées à l'écoulement/méventes des graines | Diligenter l'installation de la Presse de Sikasso, afin de résoudre le problème de débouché. | ANADEB | 2020 |
| 2 | Faible visibilité des activités du projet | Dispersion des efforts | Recentrer les activités | ANADEB | 2020 |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|--|--|---|---|------------------------------------|-------------------|
| Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1) | | | | | |
| 1. | <ul style="list-style-type: none"> - La totalité des 12 312,5 millions de FCFA ne sont pas mise au compte de l'AGETIER (maître d'ouvrage délégué). - La rupture de fonds dans le compte du projet - Il y a un montant de 2 054,11599 millions de F CFA à mandater à la date du 31 décembre 2019 pour le paiement total de la tranche ferme. | Retard de paiement au niveau du Trésor. | Diligenter le processus de paiement par le trésor | MEF, MA, ORS | |
| 2. | La tranche conditionnelle n'est pas mise en œuvre. | Manque de ressources financières | Rechercher le financement auprès de l'Etat et des PTF | MEF, MA, ORS | |
| Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA-Mali) | | | | | |
| 1. | L'avis de la BID sur la réaffectation des ressources destinées au surcreusement de 40 mares à la réalisation de 40 Système d'Hydraulique Pastorale Améliorés (SHPA), transmis par lettre N°03500/MEF-SG en date du 03 septembre 2019 | Retard dans le traitement des dossiers | Diligenter le traitement du dossier et soumission au comité d'approbation | BID | Immédiat |
| 2 | Difficultés de mettre en œuvre | Manque de financement au titre de la | Prendre en compte ce | MEF/DNPD, DFM/MEP | 2020 |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|--|---|---|--|------------------------------------|-------------------|
| | certaines activités du projet, notamment le volet équipement des agriculteurs, la construction d'un magasin de stockage de 500 tonnes, etc... | contrepartie du budget national | financement dans le BSI 2021 | | |
| | Malfaçon dans la réalisation des magasins de Djenné | Mauvaise qualité des travaux | Instruire à l'entreprise de corriger les imperfections avant le paiement définitif du marché | PRIA-Mali, BID | Immédiat |
| Office Riz Mopti (7e Contrat-Plan Etat-ORM) | | | | | |
| 1 | Insuffisance de résultats des objectifs fixés | Insuffisance de ressources financières allouées | Honorar les engagements financiers pris par l'État dans le cadre du Contrat-plan | Etat-MEF | Permanent |
| 2 | Insécurité régnant dans certaines zones d'intervention de l'ORM | - Absence des forces de sécurité - Existence des bandes armées | Renforcer davantage les mesures sécuritaires dans les Zones à risques | État (Gouvernement) | Permanent |
| 3 | Aléas climatiques | Mauvaise répartition et arrêt précoce des pluies | Reconvertir les casiers en maîtrise totale de l'eau | Etat / ORM | Immédiat |
| 4 | Insécurité foncière | Absence de titre de Propriété / titre foncier pour l'ORM | Aider l'ORM à obtenir de titres fonciers dans ses zones d'intervention | Etat / ORM/ Exploitants agricole | Immédiat |
| 5 | Insuffisance de ressources Humaines | Faible recrutement d'agents qualifiés | Recruter et mettre à la disposition de l'ORM de nouveaux Agents | DRH-MA/ORM | Permanent |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|--|--|---|--|--|-------------------|
| | | | qualifiés | | |
| 6 | Sous équipement des Exploitants agricoles | <ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu des exploitants Agricoles ; - Insuffisance d'organisation des exploitants agricoles | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la subvention de l'État ; - Renforcer l'Appui-Conseil pour l'organisation des producteurs | État ORM / Exploitants Agricoles | Permanent |
| Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) | | | | | |
| 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Retard dans la mise en œuvre du projet | <ul style="list-style-type: none"> - suspension du projet; - retard dans la mise en œuvre du lot n°2 relatif à la réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguineda; - lenteur dans le traitement des dossiers et dans les décaissements; - nantissement du compte du projet par la BSIC. | <ul style="list-style-type: none"> - accélérer le processus de redémarrage des activités; - poursuivre les efforts des deux parties (Coordinations locale et nationale) pour suivre et diligenter dans le traitement des dossiers du projet ; - libérer les comptes du projet | <ul style="list-style-type: none"> - MA/Coordination nationale et locale du PRESAN-KL; - MEF; - Structures partenaires; - BSIC; - PTFs. | Immédiat |
| | Absence d'évaluation à mi-parcours des différentes conventions avec les structures partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - non implication des services déconcentrés; - suspension du projet. | <ul style="list-style-type: none"> - impliquer tous les acteurs à tous les niveaux; - accélérer la mise en œuvre des activités | <ul style="list-style-type: none"> - MA/PRESAN-KL; - Structures partenaires; - PTFs | 2020 |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|--|--|--|---|--|-------------------|
| | | | sur le terrain | | |
| Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP) | | | | | |
| 1 | - Retard dans la mise en œuvre du projet | - Retard dans la réalisation des activités majeures du projet (aménagement, constructions de magasins et de centres agro busines) | - revoir le planning des activités en fonction du nouveau chronogramme | -MASAPEP; - PTF; - Structures partenaires. | Immédiat |
| | | - lenteur dans le traitement des dossiers | - accélérer le traitement des dossier | - MA/SAPEP; - PTF; - Structures partenaires. | Immédiat |
| | | - rareté d'institution de micro finances capable d'octroyer des prêts avec des risques partagés et sans intérêt. | - lancer à nouveau un appel d'offre | -MA/ SAPEP; - PTF; - Structures partenaires. | Immédiat |
| 2 | - Non fonctionnalité des semoirs motorisés | - Insuffisances techniques dans la conception des semoirs motorisés (difficulté de pouvoir semer lorsque le sol est humide à cause de la qualité des roues, faiblesse de la capacité du moteur des semoirs motorisés); - Insuffisance dans la formation des bénéficiaires ; | - revoir la qualité des semoirs motorisés ; - intensifier les formations des paysans sur l'utilisation des semoirs | - MA/SAPEP; - IER; - Structures partenaires. | Immédiat |
| 3 | - Retard dans le paiement | - non fourniture des pièces | - Informer/sensibilis | - UGP -SAPEP; | |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|--|--|--|--|--|--|
| | des indemnités des agents sur le terrain | justificatives dans les délais impartis | er les agents sur les procédures de paiement; - Revoir si possibles les termes des conventions de paiement. | - MEF, MA; - structures partenaires/ points focaux; - BID. | Immédiat |
| Construction et équipement Fac Pharmacie | | | | | |
| 1 | Retard dans le démarrage des travaux | Retard de la signature du marché du contrôle et de la surveillance | Plus de diligence dans le processus de signature | USTTB | En cours |
| 2 | Arrêt momentané des travaux | Litige sur une partie du site de construction | Recadrage du projet sur les 1,8 ha sans litige | USTTB | Déjà effectué |
| Aménagement Kouloubléni (Commune rurale Kalaban coro) | | | | | |
| 1 | Retard dans la mobilisation des ressources | Retard dans le paiement des décomptes | Mobiliser les ressources conformément à l'échéancier | MEF | Mars 2020 |
| 2 | Occupation de l'emprise | Retard des travaux de la commission de recensement des biens occupant le site | Diligenter la libération du site | MDAF/DNC | Février 2020 |
| 3 | Présence de réseaux de concessionnaires sur le site | Sous-estimation du déplacement de réseaux des concessionnaires | Diligenter la signature des avenants (Convention, contrats) | EDM SA, SOMAGEP, ORANGE, SOTELMA | Février 2020 |
| Const bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (km) et aména 10 km voirie localité de Kadiolo | | | | | |
| 1 | Arrêt/Suspension des travaux par le Groupement d'Entreprises | - Non-signature des avenants aux contrats à la fin des délais contractuels - Retard dans le paiement des mandats émis au Trésor du groupement | - Poursuivre les discussions avec le Groupement d'Entreprises afin de | AGETIPE-MALI-MO-Groupement d'Entreprises | Immédiat Dès la reprise des travaux |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|----|--|---|--|---|--------------------------|
| | | d'Entreprises | procéder à la signature d'un avenant aux marchés pour le redémarrage des travaux - Diligenter l'exécution des travaux restants - Procéder aux paiements immédiats des mandats émis au Trésor du Groupement d'Entreprises | Groupement d'Entreprises MEF-DNTCP-PGT | Immédiat |
| 2 | Retard dans la mise en place et le démarrage des travaux de la commission de recensement, de délimitation et d'évaluation des réalisations et aménagement à caractère immobilier | - Non-obtention du Décret de déclaration d'utilité publique pour le projet - Non-signature de la décision nominative des membres de la commission de recensement par les autorités locales | - Diligenter l'obtention du Décret de déclaration d'utilité publique pour le projet et les opérations de recensement, de délimitation et d'évaluation. - Procéder aux opérations de sensibilisations et demander aux propriétaires de bien le long des voies concernées de libérer les emprises | - Maître d'Ouvrage -Autorités locales/Maître d'Ouvrage | Immédiat Immédiat |

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/Organismes responsables | Délai d'exécution |
|---|--|--|--|--|-------------------|
| Construction Equipement Siège INSTAT | | | | | |
| 1 | Retard dans la mise en œuvre des travaux | - insuffisance lié à l'entreprise et au bureau de contrôle | <ul style="list-style-type: none"> - accélérer les travaux; - tenir régulièrement les réunions de chantier; - veiller au suivi correct du chantier. | <ul style="list-style-type: none"> - MATP/INSTAT; - Entreprise, bureau de contrôle | Sans délai |

